



Programme de formation Permis B option Conduite Supervisée

CER LE MONDE

1, avenue de l'europe
69140 Rillieux la pape
www.cer-le-monde.fr

Siret : 45062008300011
N°d'activité :
84691630169

Agrement : E 030691065.0

CER LE MONDE c'est :

1 secrétaire
6 enseignants expert
8 véhicules adaptés
Permis
B, AAC, Supervisée, Post
permis

Contact :

CER LE MONDE

04.78.97.43.36

cer-le-monde@orange.fr

DUREE DE LA FORMATION :

ETG (Validité 6 mois)
20 heures de conduite minimum

LIEU DE LA FORMATION :

Rillieux la pape et les environs

Date(s) et heures(s):

Conduite :

Sessions permanentes en journée de
7h à 20h du Lundi au Vendredi et de
7h à 18h le Samedi

Code : Lundi 15h-19h

Mardi et Jeudi : 10h-12h ; 15h-19h

Mercredi et Vendredi : 10h-12h ; 14h-18h

Samedi : 9h-12h.

TARIF : à partir de 1465€

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances réglementaires et de sécurité routière pour le passage de l'Épreuve Théorique Générale (ETG)
- Savoir conduire un véhicule terrestre à moteur en sécurité pour soi et pour les autres.
- Être capable d'utiliser un véhicule terrestre à moteur pour se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire catégorie B tout en respectant le code de la route.
- Acquérir de l'expérience de conduite à moindre coût pour compléter sa formation initiale et d'améliorer ses acquis en attendant de passer l'épreuve pratique Permis B
- Augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- 1) **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.
- 2) **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation.
- 3) **Une formation pratique** : un rendez-vous pédagogique préalable de 2heures minimum avec l'accompagnateur à l'issue de la formation initiale d'au moins 20h (BVM) /13h(BVA).

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		

Modalités

La conduite accompagnée se déroule avec un accompagnateur.

- Un rendez-vous pédagogique préalable de 2 heures minimum avec l'accompagnateur
- 1er rendez-vous pédagogique avec un parcours d'environ 1000 km
- 2ème rendez-pédagogique au terme des 3000 km parcours

Au cours de cette phase d'acquisition d'expérience de la conduite, l'élève doit :

- Autant que possible, conduire sur le réseau routier et autoroutier du territoire national, à différents moments du jour et de la nuit et par diverses conditions météorologiques ;
- Respecter les limitations de vitesse mentionnées à l'article R. 413-5 du code de la route

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Tous publics ayant 18 ans au moins
- Savoir lire et écrire la langue Française,
- Accessibles aux personnes non francophones (NF), avec possibilité de passage de l'ETG NF avec traducteur éventuellement
- Nota : il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

RESULTATS ATTENDUS

- Avoir le niveau requis pour se présenter à l'ETG ou à l'ETG version NF avec succès
- Avoir le niveau requis pour se présenter à l'épreuve pratique Permis B avec succès

DELAIS D'ACCES

- Formation théorique à l'épreuve générale théorique accessible sous un mois maximum,
- Formation pratique (les leçons de conduite) accessible sous deux mois maximums soit après l'obtention de l'épreuve théorique générale, soit en s'inscrivant que pour la pratique.

ENCADREMENT

- Responsable pédagogique : titulaire du Brevet d'Aptitude à la Formation des Moniteurs (BAFM)
- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière (ECSR) diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

OBJECTIFS OPERATIONNELS* :

- Réussir l'épreuve théorique générale : Acquérir les connaissances réglementaires et de sécurité routière pour le passage de l'épreuve théorique Générale (ETG)
- Savoir maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Savoir appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Savoir circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Être capable de pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

*Voir programme de formation pour plus de détails

METHODES, MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage dématérialisé consultable en ligne par l'apprenant.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques (Livre de code, Livret spécifique véhicule...)

EVALUATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un livret dématérialisé d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation consultable en ligne
- Satisfaire à un examen blanc
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Évaluation continue en formation à travers l'opérationnalisation après chaque objectif opérationnel travaillé
- Satisfaire à l'épreuve de l'examen blanc avant le passage de l'épreuve officielle devant un inspecteur de permis de conduire

CONDITIONS DE REUSSITE

Satisfaire à l'épreuve théorique générale (ETG) : il faut au moins 35 bonnes réponses sur une série de 40 questions, l'épreuve se déroule dans un centre d'examen privé, l'élève réserve sa place et se rend au centre par ses propres moyens.

Satisfaire à l'épreuve pratique (Permis B) avec un inspecteur du permis de conduire : il faut obtenir une note minimale de 20 sans commettre de fautes éliminatoires. CER Le Monde gère l'accompagnement à l'examen de conduite.

SANCTION DE LA FORMATION

- Examen ETG : validé dans un centre agréé (SGS, La poste...) ou sur le centre d'examen public pour l'épreuve de l'ETG NF - Permis B : validation par l'inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière pour l'épreuve pratique Permis B

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, pour toute information sur l'accessibilité, vous pouvez vous adresser à notre référent handicap à l'adresse cer-le-monde@orange.fr afin de voir les modalités d'accès ou éventuellement vous diriger vers une structure spécialisée.